

La dépendance familiale des jeunes adultes en France et en Italie

Une différence de traitement social et académique

Vincenzo Cicchelli *

En France, le débat social récent essaie de conjurer les risques d'une trop grande dépendance réciproque entre parents et jeunes adultes. Pour y parvenir, les solidarités publiques sont mises à contribution. En Italie, l'analyse de cette situation reste plutôt axée sur le rôle joué par la famille. Le débat italien fait peu intervenir le champ politique. Pourtant, et c'est tout le paradoxe, la littérature sociologique sur les jeunes adultes et leurs familles d'origine est bien plus ancienne et riche qu'en France, et les facteurs pouvant déclencher un débat social sur ces thèmes sont plus lourds et plus nombreux.

Il existe une interaction entre la connaissance sociologique et la connaissance ordinaire qui requiert du sociologique l'exercice de la « double herméneutique » (Giddens, 1994). Cette posture naît de la conscience que « le savoir sociologique se développe en parasitant les concepts des agents profanes » et que « les notions forgées dans les métalangages des sciences sociales sont systématiquement réinjectées dans l'univers des phénomènes qu'elles étaient initialement chargées de décrire ou d'expliquer » (Giddens, 1994). Si ce constat de réflexivité des savoirs vaut pour nombre de phénomènes et de domaines d'analyse, il s'applique davantage à ceux qui sont considérés constitutifs de la stabilité du monde social, de sa perpétuation, et qui semblent profondément modifiés par l'avènement de la modernité.

L'émergence de classes d'âges qui s'interposent entre l'enfance et l'âge adulte, *id est* l'adolescence et la jeunesse, permet à l'historien des sciences sociales d'appliquer cette double herméneutique

(Cristofori, 1997). En effet, ce n'est qu'à partir du moment où la société a produit un discours réflexif sur elle-même que la jeunesse est devenue un objet d'analyse et d'intervention, qu'elle a été appréhendée comme une question et un problème, et a acquis une visibilité sociale.

Disciplines qui ont grandement contribué à légitimer les interrogations sur l'intégration des plus jeunes dans le corps social, les sciences humaines et sociales ont joué un rôle d'amplification de l'image de l'adolescence et de la jeunesse comme des âges symptomatiques des changements sociaux (Cicchelli et Merico, 2001) mais également comme des périodes de la vie instables et indomptables. L'un des plus brillants analystes de l'adolescence du XX^e siècle, le psychanalyste Eric Erikson, s'était lui-même demandé si certains comportements juvéniles n'étaient pas la conséquence d'une vulgarisation inopinée des concepts de sa discipline (1).

* Maître de conférences, Paris-V Sorbonne. Chercheur au Centre d'études et de recherches sur les liens sociaux (Paris-V/ CNRS).

(1) « Certains de nos jeunes se comporteraient-ils d'une façon si ouvertement déroutée et déroutante s'ils ne savaient pas qu'on les suppose empêtrés dans une crise d'identité ?... »

... L'histoire de ces vingt dernières années semble indiquer qu'il y a des termes cliniques qui ont été adoptés non seulement par les diagnostiqueurs, mais également par les diagnostiqués et, dans ce cas, par toute une partie d'un groupe d'âge qui se fait l'écho de nos propres termes et qui étale au grand jour et avec fracas un conflit que nous avons considéré autrefois comme silencieux, intime et inconscient » (Erikson, 1972).

(2) Sur ce point voir Charvet (2001), Amrouni et Rastier (2001).

(3) L'allongement de la scolarité est associé à une réduction des inégalités sociales devant l'école (Thélot et Vallet, 2000), bien qu'elles restent fortes (Euriat et Thélot, 1995), et à l'accès à l'enseignement supérieur d'étudiants de catégories socio-professionnelles modestes (Erlich, 1998).

(4) Toutefois, l'impact des contraintes économiques sur la permanence des jeunes...

Cette caractérisation moderne de la jeunesse, comme un âge objet de connaissance et d'alarmisme social, se retrouve dans la France contemporaine, de façon toutefois atténuée, avec l'émergence récente de la catégorie de jeune adulte. Cette dernière a connu un certain engouement dans le débat social et académique. L'action conjointe du personnel politique et des journalistes a même hissé cette question au rang de priorité politique. La production scientifique récente sur ce groupe s'inscrit dans une urgence sociale et politique, et contribue à son tour à amplifier l'usage administratif et expert de cette catégorie (2).

L'objectif de cet article consiste à recenser les éléments constitutifs de la construction de cette catégorie à l'aide de la comparaison avec la réalité italienne. L'Italie représente le symétrique de ce qui se passe en France : les scientifiques s'alarment des dérives liées à la situation des jeunes adultes et voudraient transformer un objet de recherches en question sociale. Toutefois, ils ne semblent pas y parvenir tant les politiques et les médias semblent indifférents à leurs efforts.

L'allongement de la dépendance des jeunes générations

La convergence des trois instruments de catégorisation que sont les médias, les politiques et les recherches concourt, en France, à associer la question du jeune adulte à l'allongement de la dépendance des jeunes générations à l'égard de leurs familles d'origine. L'allongement général de la scolarité à des âges inédits est en grande partie à l'origine du prolongement de la socialisation familiale des jeunes, y compris ceux appartenant à des catégories sociales autrefois exclues des cycles supérieurs de l'enseignement (3). La contribution des familles aux ressources des lycéens (Gissot, Heran et Manon, 1994) et des étudiants est capitale (Eicher et Gruel, 1997 ; Grignon et Gruel, 1999).

Dans le cadre des études supérieures, l'allongement de la dépendance n'apparaît pas toujours aller de soi, ni pour les parents ni pour les étudiants. Ceci explique la rhétorique

à laquelle empruntent les parents pour définir les bornes et les modalités de la prise en charge, rhétorique qui fait appel à la capacité des jeunes à se comporter en individus responsables de leurs actions aussi bien dans le domaine scolaire que dans celui des loisirs, de la vie sentimentale ou du bon usage des ressources à leur disposition. Chez les étudiants, il existe une forme de gêne à être pris en charge, il revient à chacun d'entre eux de trouver des moyens pour la mitiger, la contourner ou l'effacer. Cependant, la croyance dans la nécessité de posséder des diplômes universitaires pour réaliser une bonne insertion professionnelle justifie positivement, en dernier ressort, le prolongement de la prise en charge. Les parents et les étudiants interviewés peuvent utiliser l'argument de la quête du titre scolaire pour souligner le caractère inéluctable et temporaire de l'allongement de la prise en charge (Cicchelli, 2001).

La précarité professionnelle des jeunes

L'allongement de la dépendance a bien moins de références positives lorsqu'il découle de la précarité professionnelle des jeunes, surtout des peu diplômés, dont les itinéraires d'insertion font l'objet de transitions nombreuses et instables (Lollivier, 2000). On sait qu'après les étudiants, les chômeurs sont ceux qui restent le plus longtemps au domicile parental (Desplanques, 1994), en raison des contraintes économiques et du soutien matériel qu'offrent les familles (4). Le problème du prolongement de l'assistance, qui risque de se transformer en *assistanat*, est plus épineux que lorsque les jeunes suivent une formation diplômante.

Dans ces familles, la production d'un individu socialement intégré par son insertion professionnelle et familiale semble se poser avec acuité. Les jeunes chômeurs vivant au domicile parental semblent avoir avec leurs parents une vie relationnelle aussi intense que les étudiants. Pourtant, lorsque leurs ressources proviennent essentiellement de leurs parents, les échanges verbaux entre les deux générations sont inférieurs à la moyenne (Galland, 1997 a). Plus de la moitié

des chômeurs ayant toujours résidé chez leurs parents déclarent que la cohabitation avec ces derniers pose problème, alors que cette proportion est faible pour les jeunes actifs et les étudiants dans le même cas (Villeneuve-Gokalp, 2000).

En dépit des allocations et des bourses d'études pour les étudiants, ainsi que des nombreux dispositifs d'aide à l'insertion pour les jeunes chômeurs, surtout peu diplômés (5), les familles restent les protagonistes de la gestion de l'allongement de la dépendance. Dans une société qui considère l'autonomie personnelle et les relations familiales électives comme des idéaux partagés, qui fait du désir de l'enfant et de l'intimité partagée les traits caractérisant la parentalité, le lien de filiation semble de plus en plus soumis à des obligations réciproques, à des injonctions à l'assistance inconditionnelle se prolongeant au-delà de l'adolescence.

La question d'une plus grande intervention de l'Etat

La question d'une plus grande intervention de l'Etat et de ses organismes se pose afin de soulager les tensions découlant de ce paradoxe. L'une des solutions envisagées, celle qui consisterait à prolonger et à renforcer le système de prestations familiales, privilégiant ainsi une définition groupale et familiale de la jeunesse, est-elle préférable à une autre, soucieuse, en revanche, de s'adresser à la personne du jeune lui-même par des allocations individualisées (De Singly, 1998) ?

Retenir la deuxième solution signifierait deux choses. D'une part, il s'agirait de faire appel à une conception plus universaliste de l'Etat-providence, dans la mesure où chaque jeune bénéficierait d'une allocation, ou d'autre dispositif monétaire, indépendamment de toute référence aux contributions et cotisations présentes ou antérieures. D'autre part, il importerait d'anticiper le coût identitaire de ces interdépendances, en évitant aussi bien aux jeunes qu'à leurs parents de rester pris dans les mailles d'une assistance pérennisée. Certes, la très grande majorité des jeunes exprime une forte entente avec les

parents, comme bien des enquêtes l'ont montré. Toutefois, on ne peut interpréter la pacification comme le complément arithmétique d'une absence de conflictualité ouverte. Des tensions latentes existent, elles découlent d'une communication entre les générations structurée par le thème central de l'obligation réciproque.

Dans le cas des étudiants, la plus grande aspiration des parents et des jeunes adultes consiste à sortir de toute relation instrumentale considérant les premiers comme pourvoyeurs inconditionnels de revenus et les seconds comme porteurs de capitaux scolaires. Les individus souhaitant des formes de reconnaissance humanitaire (De Singly, 1990 ; Bauman, 1993), les parents voudraient que leurs enfants les considèrent aussi comme des personnes, et *vice versa*, en dehors de tout partenariat pour la réussite scolaire. Néanmoins, si chacun parvient à considérer l'autre comme une personne ayant une égale dignité, ce n'est qu'au prix d'un volontarisme, d'un travail sur soi et sur la relation (Cicchelli, 2001).

Reformuler la logique du soutien entre générations

En remplaçant la tutelle personnalisée de la famille par la tutelle anonyme de l'Etat, les conditions nécessaires pour reformuler leur contrat seraient offertes aux deux générations : si on sait que les solidarités parentales en direction des enfants existent, même lorsque ces derniers se sont installés dans un foyer indépendant et ont eux-mêmes créé une nouvelle unité familiale (Attias-Donfut, 1995 ; Kellerhals, Coenen-Huther et Von Allmen, 1994), elles s'inscrivent toutefois dans une autre dialectique qui voit comme protagonistes deux générations d'adultes indépendants (Déchaux, 1995). Au fond, il s'agit de quitter la prise en charge d'individus n'ayant pas encore achevé leur insertion socioprofessionnelle au profit d'initiatives plus ponctuelles visant, par l'octroi d'aides en nature, de biens et de services, l'installation familiale des jeunes ménages (Galland, 1997 b).

L'intervention publique contribuerait alors à avancer cette reformulation de la logique

... peu diplômés au domicile parental suscite des controverses. Bien qu'existant, il a été relativisé (Dormont et Dufour-Kippelen, 2000).

(5) Pour une évaluation de l'efficacité de ces dispositifs d'insertion, voir Werquin (1997).

du *care* (soutien entre les générations), sans attendre l'intégration professionnelle des plus jeunes. Certes, le lien de filiation ne peut prétendre à cette relation « pure », exempte de toute redevabilité, ce qui est le cas du lien conjugal (Giddens, 1992). On peut néanmoins considérer qu'une intervention publique serait cohérente avec ce mouvement séculaire de soutien étatique à l'individualisation des membres de la famille moderne (De Singly, 1993) (6).

En Italie, l'absence d'intervention publique

En Italie, les politiques semblent assez insensibles aux effets du prolongement de la dépendance entre les générations. Les médias, quant à eux, focalisent l'attention plutôt sur l'adolescence et ses formes de violence les plus brutales (y compris dans les cas récents de parricide et matricide qui ont défrayé la chronique) ou d'apathie les plus déconcertantes. Lorsqu'elle est évoquée, la question des moyens à fournir aux jeunes pour qu'ils deviennent une ressource pour la société de demain fait référence au seul agent traditionnel de la prise en charge de la jeunesse italienne : la famille. L'Etat est absent de ce questionnement, en raison de la grande faiblesse des politiques familiales dans ce pays depuis l'avènement de la République et du rôle marginal des pouvoirs publics dans la définition de la vie privée.

Si l'on fait abstraction des grands changements du droit de la famille que l'Italie a connus au cours des années soixante-dix – comme d'autres pays européens –, l'Etat italien intervient bien moins que son homologue français dans ce travail de catégorisation de la vie privée (Saraceno, 1998). Ceci est notamment visible par des dispositifs d'allocations familiales moins généreux (Lévy, 1998). Bien que la fécondité italienne soit parmi les plus faibles au monde, et que cela ait été débattu par les démographes (Micheli, 1995 ; Dalla Zuanna, 2000), aucune mesure pour redresser cette situation n'a été mise en place.

La question du jeune adulte se pose en relation au problème de la natalité, car une

entrée plus tardive des femmes dans la primomaternité a des conséquences négatives sur leur descendance finale. Comme en Italie la très grande majorité des femmes ont un enfant après leur mariage, que la cohabitation est peu répandue, et que l'accès au lien juridique n'est que rarement précédé par une phase de décohabitation du foyer parental (De Sandre et *alii*, 1997), il s'agit de repenser la natalité dans le cadre d'une réflexion plus vaste sur les rapports entre les générations. La dépendance des jeunes Italiens à l'égard des familles d'origine serait alors l'une des manifestations les plus remarquables de ce report des responsabilités familiales à l'origine d'une natalité très faible. Si au début des années quatre-vingt-dix, 52 % des 25-34 ans étaient déjà des parents, ils ne sont plus que 35 % dix ans plus tard (Saraceno, 2000).

La « *famiglia lunga* » ou la famille prolongée

On comprend alors que l'expression « jeune adulte » soit utilisée en Italie pour désigner plus particulièrement l'étirement de la cohabitation entre les générations, qui semble prolonger, aux yeux des observateurs, la dimension filiale de l'identité juvénile. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui ont conduit certains sociologues à forger, dès 1988, le syntagme « *famiglia lunga* » (Donati, 1988) – famille prolongée – pour caractériser cette situation.

Bien que la progression de la cohabitation intergénérationnelle soit un phénomène commun aux deux pays, la permanence des jeunes au domicile parental est nettement plus répandue en Italie qu'en France, y compris dans le cas des étudiants (Oberti, 2000). En 1994, les pourcentages des garçons et des filles français qui habitent chez leurs parents s'élèvent respectivement à 95 % et 91 % pour les 15-19 ans, 62 % et 42 % pour les 20-24 ans, 22 % et 10 % pour les 25-29 ans (Scabini et Rossi, 1997). Pour mieux apprécier ce prolongement, on peut remarquer qu'en 1983, 59 % des jeunes âgés de 20 ans vivaient chez leurs parents contre 72 % en 1992 (Galland, 1995). Néanmoins, lorsqu'ils ont atteint 22 ans, la moitié des garçons nés entre 1963 et 1967 étaient partis de chez leurs

(6) L'Etat est en effet intervenu par la législation, les politiques familiales et d'autres supports afin de garantir à chacun des membres de la famille une plus grande émancipation à l'égard du *pater familias* (Commaille et Martin, 1998). Toutefois, cette histoire n'est nullement linéaire, comme on le voit avec le cas des politiques familiales visant la réglementation du travail féminin entre 1942 et 1982 (Martin, 1998).

parents. Pour les filles appartenant à la même génération, l'âge médian au départ est même plus bas : il s'élève à 20,5 ans (Villeneuve-Gokalp, 2000). En Italie, on observe le phénomène inverse. En 1994, les pourcentages des garçons et des filles italiens qui habitent chez leurs parents sont de 97 % et 95 % pour les 15-19 ans, 92 % et 82 % pour les 20-24 ans, 66 % et 44 % pour les 25-29 ans (Scabini et Rossi, 1997). Si on prend le groupe des plus âgés, les 25-34 ans, on constate qu'en 1998, 38 % d'entre eux vivaient chez leurs parents contre 27 % huit ans plus tôt (Saraceno, 2000). La moitié des garçons italiens (génération 1961-1965) avaient quitté le domicile parental à l'âge de 27,1 ans, alors que chez les filles cet âge s'élève à 23,8 ans pour la même génération (Billari et Ongaro, 1999).

Ce qui distingue plus profondément les deux cohabitations est un départ des jeunes Français morphologiquement plus complexe (Bozon et Villeneuve-Gokalp, 1995 ; Villeneuve-Gokalp, 1997). Il se traduit par des tâtonnements, des expérimentations de la décohabitation par des logements non définitifs qui peuvent donner lieu à des retours éventuels. Si l'opposition entre permanence et indépendance résidentielle perd peu à peu sa pertinence dans le cas français, elle continue d'être opérationnelle dans le cas italien (Facchini, 2000), d'autant plus que la permanence des jeunes Italiens au domicile parental paraît plutôt liée au climat relationnel qui y règne qu'à des contraintes de nature socio-économique (Scabini et Cigoli, 1997). En 1998, un Italien sur deux vivant au domicile parental (pour les 18-34 ans) choisissait l'item : « *je suis bien comme ça, j'ai mon autonomie* ». Seulement 16,8 % des interviewés justifiaient leur permanence en faisant référence à l'absence d'un travail rémunéré (Carrà Mittini, 2001).

En Italie, en raison de l'importance du prolongement de la cohabitation résidentielle et du faible interventionnisme de l'Etat en matière familiale, la question du jeune adulte a été analysée quasi exclusivement sous l'angle de la socialisation familiale. Certains sociologues ont avancé l'idée que la famille est l'une des ressources nécessaires à l'accomplissement de la transition vers

l'âge adulte. De ce fait, elle est une institution ambivalente. En l'absence d'autres institutions et mécanismes de régulations, elle est la seule à fournir les ressources matérielles et identitaires fortes. Elle se voit ainsi confier des tâches inédites de socialisation. On se réjouit donc à la fois de l'avènement d'un partenariat conjoint entre parents et jeunes, se basant sur le dialogue et l'écoute réciproque, tout en exprimant sa perplexité sur les effets sociaux de ce rapprochement.

La crainte d'un excès de famille

La crainte est qu'un excès de famille n'empêche un détachement entre les générations, ce qui aurait des effets sur les capacités des jeunes à s'insérer dans le monde des adultes et des parents à mettre un terme à leur travail de socialisation (Cavalli, 1997 ; Scabini et Rossi, 1997). Une famille trop accueillante risquerait alors de ne pas offrir aux jeunes les conditions pour atteindre l'indépendance définitive. Incapables d'accomplir une véritable transition générationnelle qui garantisse leur accès au statut de parents, les jeunes adultes vivraient cet état d'apesanteur sociale sans se soucier des conséquences de leur comportement sur les échanges entre les générations. Ces questionnements s'inscrivent dans un diagnostic, plus général, sur l'affaiblissement du rapport à l'avenir et sur l'absence de projet chez les jeunes Italiens (7).

Finalement, par l'usage de l'expression « jeunes adultes », les recherches en France et en Italie tentent de rendre compte de l'allongement de l'interdépendance entre les générations, en évoquant les risques sociaux et individuels associés à cette situation, sans aucunement négliger la recomposition des rapports entre les parents et les jeunes, la création de nouveaux espaces de négociation et d'affirmation de soi. La différence majeure est que le débat social et politique en France, ainsi qu'un poids historique plus fort de l'Etat-providence concourent à inscrire les analyses françaises dans un questionnement sur la division du travail de socialisation entre la sphère publique et la sphère privée.

(7) La sociologie italienne de la jeunesse a beaucoup travaillé sur le rapport au temps des jeunes. Voir Cavalli (1981), Garelli (1984), Donati et Colozzi (1997).

Références bibliographiques

- Amrouni I. et Rastier A.-C., « Les CAF et les jeunes adultes », *Dossiers d'Etudes. Allocations familiales*, CNAF, mars 2001, n° 18.
- Attias-Donfut C. (dir.), *Les solidarités entre générations*, Paris, Nathan, 1995.
- Bauman Z., *Postmodern Ethics*, Oxford, Blackwell Publishers, 1993.
- Billari F. et Ongaro F., *Lasciare la famiglia di origine : quando e perché ?*, in « Nuzialità e fecondità in trasformazione : percorsi e fattori del cambiamento » (sous la dir. de De Sandre P., Pinnelli A. et Santini A.), Bologne, *Il Mulino*, 1999.
- Bozon M. et Villeneuve-Gokalp C., *L'art et la manière de quitter ses parents*, *Population et Sociétés*, 1995, n° 297.
- Carrà Mittini E., *Famiglia e transizione generazionale : dall'adolescenza all'età adulta*, in *Lezioni di sociologia della famiglia* (sous la dir. de Rossi G.), Roma, Carocci, 2001.
- Cavalli A., *La gioventù: condizione o processo*, *Rassegna Italiana di Sociologia*, 1981, n° 4.
- Cavalli A., *La lunga transizione alla vita adulta*, *Il Mulino*, 1997, XLVI.
- Charvet D. (dir.), *Jeunesse, le devoir d'avenir*, Paris, La Documentation française, 2001.
- Cicchelli V., *La construction de l'autonomie. Parents et jeunes adultes face aux études*, Paris, PUF, 2001.
- Cicchelli V. et Merico M., *Adolescence et jeunesse au XX^e siècle. Une esquisse de comparaison entre la tradition sociologique américaine et sa réception en Europe*, in *Les jeunes de 1950 à 2000. Un bilan des évolutions*, Paris, Ed. INJEP, coll. Les publications de l'INJEP, 2001.
- Commaille J. et Martin C., *Les enjeux politiques de la famille*, Paris, Bayard Editions, 1998.
- Cristofori C., *Come nasce un paradigma. Tra senso comune e scienze sociali. Il caso della giovinezza*, Milano, Franco Angeli, 1997.
- Dalla Zuanna G., *Politiche amichevoli verso le nascite (con qualche possibilità di successo)*, *Il Mulino*, 2000, n° 388, XLIX.
- Déchaux J.-H., *Les services dans la parenté. Fonctions, régulation, effet*, in *Faire ou faire-faire ? Famille et services* (sous la dir. de Kaufmann J.-C.), Rennes, PUR, 1995.
- De Sandre P., Ongaro F., Rettaroli R. et Salvini S., *Matrimonio e figli : tra rinvio e rinuncia*, Bologne, Il Mulino, 1997.
- De Singly F., *L'homme dual*, *Le débat*, 1990, n° 61.
- De Singly F., *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan, 1993.
- De Singly F., *La question politique des jeunes adultes*, in *Couple, filiation et parenté aujourd'hui* (sous la dir. de Thery I.), Paris, Odile Jacob, 1998.
- Desplanques G., *Etre ou ne pas être chez ses parents*, *Population et sociétés*, 1994, n° 292.
- Donati P., *La « famiglia prolungata » del giovane-adulto come prodotto della società complessa : verso nuove selezioni, La famiglia « lunga » del giovane adulto*, « Studi interdisciplinari sulla famiglia », *Vita e Pensiero*, 1988, n° 7.
- Donati P. et Colozzi I. (dir.), *Giovani e generazioni. Quando si cresce in una società eticamente neutra*, Bologne, Il Mulino, 1997.
- Dormont B. et Dufour-Kippelen S., *Insertion professionnelle et autonomie résidentielle : le cas des jeunes peu diplômés*, *Economie et Statistiques*, 2000, n° 337-338.
- Eicher J.-C. et Gruel L. (avec la collaboration de Cicchelli V. et Marchand O.), *Le financement de la vie étudiante*, Paris, La Documentation française, Cahier OVE 1997, n° 3.
- Erikson E. H., *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Paris, Flammarion, 1972.

- Erlich V., *Les nouveaux étudiants*, Paris, Armand Colin, 1998.
- Euriat M. et Thélot C., *Le recrutement social de l'élite scolaire en France*, *Revue française de sociologie*, 1995, XXXVI, n° 3.
- Facchini C., *I giovani e la famiglia di origine*, **Quinto rapporto IARD sulla condizione giovanile in Italia**, (collectif), Milano, IARD, ronéo, 2000.
- Galland O., *Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte*, *Economie et Statistique*, 1995, n° 283-284.
- Galland O., *Chômage et relations entre générations*, *Economie et Statistique*, 1997 a, n° 304-305.
- Galland O., *Parler en famille : les échanges entre parents et enfants*, *Economie et Statistique*, 1997 b, n° 304-305, 4/5.
- Garelli F., *La generazione della vita quotidiana. I giovani in una società differenziata*, Bologna, Il Mulino, 1984.
- Giddens A., *The transformation of Intimacy. Sexuality, Love and Eroticism in Modern Societies*, Cambridge, Polity Press, 1992.
- Giddens A., *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- Gissot C, Heran F. et Manon N., *Les efforts éducatifs des familles*, *INSEE-Résultats*, 1994, n° 331-332.
- Grignon C. et Gruel L., *La vie étudiante*, Paris, PUF, Politique d'aujourd'hui, 1999.
- Kellerhals J., Coenen-Huther J. et Von Allmen M., *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Lausanne, Réalités sociales, 1994.
- Lévy M.-L., *Politiques familiales en Europe*, *Population et sociétés*, 1998, n° 340.
- Lollivier S., *Récurrence du chômage dans l'insertion des jeunes : des trajectoires hétérogènes*, *Economie et Statistique*, 2000, n° 334.
- Martin J., *Politique familiale et travail des femmes mariées en France. Perspective historique : 1942-1982*. *Population*, 1998, n° 6.
- Micheli G. (dir.), *La società del figlio assente*, Milano, F. Angeli, 1995.
- Oberti M., *Relations et dépendances familiales. Regards croisés sur les étudiants français et italiens*, *Revue de l'OFCE*, 2000, n° 73.
- Saraceno C., *Mutamenti della famiglia e politiche sociali della famiglia*, Bologna, Il Mulino, 1998.
- Saraceno C., « *Italiani fate più figli* ». *Giovani generazioni e scelte demografiche*, *Il Mulino*, 2000, XLIX, n° 388.
- Scabini E. et Cigoli V., *Famiglie con giovani adulti : un rallentamento evolutivo o una interruzione nel passaggio generazionale ?*, in « **Giovani in famiglia tra autonomia e nuove dipendenze**, *Studi Interdisciplinari sulla famiglia* » (sous la dir. de Scabini E. et Rossi G.), *Vita e Pensiero*, Milano, 1997, n° 16.
- Scabini E. et Rossi G., *Presentazione*, in « **Giovani in famiglia tra autonomia e nuove dipendenze**, *Studi Interdisciplinari sulla famiglia* » (sous la dir. de Scabini E. et Rossi G.), *Vita e Pensiero*, Milano, 1997, n° 16.
- Thélot C. et Vallet L.-A., *La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle*, *Economie et Statistique*, 2000, n° 334-4.
- Villeneuve-Gokalp C., *Le départ de chez les parents : définitions « d'un processus complexe »*, *Economie et Statistique*, 1997, n° 304-305.
- Villeneuve-Gokalp C., *Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents*, *Economie et Statistique*, 2000, n° 337-338.
- Werquin P., *1986-1996 : dix ans d'intervention publique sur le marché du travail des jeunes*, *Economie et Statistique*, 1997, n° 304-305.